



Paris, le 4 juin 2012

Les enjeux de la RNT (Radio Numérique Terrestre)

Le CSA a relancé un appel d'offre sur la Radio numérique terrestre pour la couverture des trois agglomérations : Paris, Nice et Marseille. La **diffusion numérique de la radio** a été jusqu'à présent toujours repoussée faute d'un consensus sur le modèle économique.

Si le site <http://rnt.radiofrance.fr/> est toujours en construction alors que sa mise en ligne était annoncée pour fin février, les salarié-e-s de Radio France doivent d'ores et déjà savoir que la RNT implique un surcoût substantiel lié à la double diffusion, numérique et analogique. Rappelons-nous que les radios privées la rejettent !

Evidemment l'Etat consentira peut-être à une petite rallonge budgétaire de compensation à ce surcoût très important. N'oublions pas pour autant que le budget de Radio France a été revu deux fois à la baisse dans le cadre d'un resserrage de Bercy les derniers mois. Au bout du compte, on peut redouter que la **masse salariale** et la **production** fassent encore les frais de l'engagement de Radio France dans une aventure incertaine.

L'Unsa interpelle la direction sur les **conséquences** d'un engagement dans la Radio Numérique Terrestre **sans la garantie d'une compensation à l'euro près du surcoût lié à la double diffusion**. Peu importe qu'un conseiller du CSA et son président, tous deux en fin de mandat, fassent le forcing pour imposer un projet bien mal ficelé. Trop de questions demeurent. Restons-nous sur la norme de diffusion TDMB alors que la norme DAB+ paraît beaucoup plus accessible ?

Oui à la RNT, mais pas à n'importe quelle condition. L'Unsa restera des plus vigilantes !